

AVIS DE PRESCRIPTION MODIFICATION DE DROIT COMMUN du P.L.U.

COMMUNE de LA HOUSSAYE-BERANGER

Le Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a prescrit par un arrêté (n° U-2019-06) en date du 12 juin 2019 une procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Houssaye-Béranger.

Considérant la volonté conjointe de la Communauté de Communes et de la municipalité de La Houssaye-Béranger de :

- Modifier le règlement graphique, afin de faire évoluer le zonage du centre-bourg, en transformant des zones UE en UC, permettant de réorganiser les équipements ;
- Modifier le règlement écrit, en faisant évoluer certaines règles du chapitre toitures, à propos des extensions ;
- Mettre à jour le PLU en ce qui concerne les risques de ruissellements.

Les modalités de concertation auprès des habitants, des associations locales et autres personnes concernées sont les suivantes :

- Mise à disposition à la Mairie de La Houssaye-Béranger d'un registre où toute observation, remarque, avis pourra être consigné ;
- Mise en ligne du présent avis sur le site Internet de la Communauté de Communes, www.intercauxvexin.fr, rubrique « Territoire d'avenir » → « Planification, SCOT et charte paysagère » → « L'actualité des documents d'urbanisme : PLU, PLUI, Enquêtes publiques » ;
- Affichage d'un avis sur le panneau d'affichage de la Mairie de La Houssaye-Béranger.